

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 43 (1935)

Heft: 3

Artikel: Trains sanitaires en Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-973186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Befriedigung Ausdruck über die zweckmässige und verhältnismässig kurze Zeit beanspruchende Konstruktion der verschiedenen Skischlitten-Improvisationen. Nach Schluss der Uebung wurden dieselben einer eingehenden Prüfung un-

terzogen und die Vor- und Nachteile der einzelnen Modelle gegeneinander abgewogen. Eine wunderbare Abfahrt über die Hohwacht nach Langnau und eine fröhliche Heimfahrt, gaben der interessanten Uebung einen schönen Abschluss.

Trains sanitaires en Suisse.

Tout récemment encore, les délégués de la Croix-Rouge suisse ont pu voir à Lucerne, à l'occasion de l'assemblée générale de la Croix-Rouge, un exercice de la colonne lucernoise, avec improvisation de transports par chemin de fer.

En cas de mobilisation, la Suisse dispose de 20 trains sanitaires sur voies normales et de 8 trains sanitaires sur voies étroites. La composition des trains sur voies normales des Chemins de fer fédéraux est de 10 voitures de troisième classe aménagées pour le transport des blessés couchés et 5 voitures de première et deuxième classe pour blessés assis ou demi-couchés. En tête et en queue de chaque train se place un fourgon pour les bagages du personnel; l'un de ces fourgons sert aussi de cuisine et de tisanerie. Ainsi composé, chaque train sanitaire a une longueur de 300 m et peut transporter 160 hommes couchés et 200 hommes assis, soit au total 360 blessés.

Les Chemins de fer fédéraux peuvent donc évacuer simultanément plus de 7000 blessés, sans compter ceux pour lesquels on prévoit encore des trains auxiliaires, aménagés avec du matériel de fortune.

Pour les réseaux des Chemins de fer rhétiques, les trains sanitaires sont de 5 voitures pour blessés couchés et 3 wagons pour blessés assis, permettant le transport de 200 hommes chacun. Enfin le Chemin de fer de la Furka, circulant de Brigue à Disentis, dispose — comme le réseau des Grisons — de 4 trains, mais ceux-ci ne sont formés que de 2 wagons permettant le transport de 50 blessés environ.

On sait que nos colonnes de la Croix-Rouge s'exercent — comme aussi certaines sections de samaritains — à organiser avec du matériel improvisé des convois auxiliaires destinés à renforcer les trains sanitaires de l'armée.

Protection aérienne en Suisse.

On apprendra avec intérêt que des *cours d'instruction pour la protection aérienne* à l'égard de la population civile (protection passive) s'organisent dans tous les cantons et qu'ils sont donnés actuellement sous les auspices de la

Commission fédérale et de l'Office national anti-gaz.

Les participants de ces cours, choisis par les départements cantonaux et par les communes, sont destinés à former des instructeurs régionaux qui auront à